

Front de mer à Carnac



Une randonnée proposée par bibi

Une petite sortie à faire à vélo dans les rues de Carnac pour longer le front de mer et voir quelques mégalithes.



Randonnée n°4345795

Durée :	1h	Difficulté :	Facile
Distance :	7.22km	Retour point de départ :	Oui
Dénivelé positif :	22m	Activité :	En cyclo-route
Dénivelé négatif :	20m		
Point haut :	26m	Commune :	Carnac (56340)
Point bas :	1m		

Description

Partir depuis l'Office de Tourisme, des parking existent à proximité.

(D/A) Cette première portion dans les rues de Carnac, sur des parties de route aménagées ou sur des pistes cyclables permet de rejoindre le front de mer.

Partir en direction de l'église, passer devant celle-ci puis continuer Avenue de la Poste.

Au rond-point, continuer en face sur l'Avenue de l'Atlantique et atteindre le front de mer.

Attention ! le long des anciens marais salants aux portières des voitures garées.

(1) Suivre le front de mer sur la gauche, jusqu'au bout de celui-ci.

En fonction de l'affluence, préférer circuler soit sur la route soit sur le front de mer.

(2) Poursuivre sur l'Avenue d'Orient. Cette deuxième partie commence en longeant la mer pour aller dans les terres et apercevoir quelques mégalithes.

(3) Au bout de l'avenue, prendre à gauche à angle aigu l'Avenue des Druides puis au rond-point qui suit à droite. Passer le dolmen, situé devant le camping du même nom et continuer tout droit. Au rond-point, traverser la D781 et rejoindre le suivant.

(4) Partir à gauche et prendre un bon chemin sécurisant qui permet de rejoindre les quelques maisons de Clouarnac. Suivre le Chemin de Clouarnac qui contourne le hameau par la droite. Après un virage à gauche, attention à ne pas rater la petite rue qui monte sur la droite en direction du tumulus.

(5) Du tumulus, rejoindre l'Office de Tourisme par les rues de Carnac. **Attention !** à la première intersection **(D/A)**.

Informations pratiques

Location de vélo à proximité du départ. La circulation est très variable dans Carnac en fonction des saisons.

A proximité

Le front de mer, le tumulus Saint-Michel.

Donnez-nous votre avis sur : <https://www.visorando.com/randonnee-le-front-de-mer-a-carnac/>

Points de passages

D/A Office de tourisme - Église Saint-Cornély (Carnac)

N 47.583788° / O 3.078736° - alt. 21m - km 0

1 Front de mer - Grande plage de Carnac

N 47.569988° / O 3.078164° - alt. 4m - km 1.66

2 Parking

N 47.572119° / O 3.057827° - alt. 3m - km 3.27

3 Avenue des Druides à gauche

N 47.57806° / O 3.052746° - alt. 6m - km 4.09

4 Début d'une piste aménagée

N 47.587712° / O 3.059296° - alt. 9m - km 5.49

5 - Tumulus Saint-Michel

N 47.58663° / O 3.073292° - alt. 26m - km 6.68

D/A Office de tourisme - Église Saint-Cornély (Carnac)

N 47.583783° / O 3.078727° - alt. 23m - km 7.22

Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.



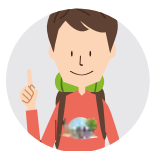


Visorando
Préparer et partager ses randos

LA CHARTE

du *visor* randonneur

Préparation de sa randonnée



BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique.



CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

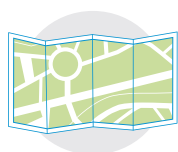
équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



PRÉVENIR

au moins une personne du projet de randonnée.

Comportement pendant la randonnée



RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



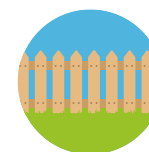
RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



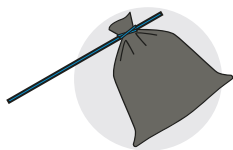
RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



GARDER LA MAÎTRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

Qu'il soit privé ou public, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.